

Paris, le 1^{er} juin 2021

Compte-rendu de l'Assemblée générale mixte du 1^{er} juin 2021

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Lectra s'est tenue ce jour à huis clos, au siège de la Société à Paris. Elle s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel Harari, les fonctions de scrutateurs ont été assurées par Monsieur Bernard Jourdan, Administrateur référent indépendant, et Madame Anne Binder, Administratrice indépendante. L'Assemblée générale a été retransmise en direct, en français.

Le quorum s'est établi à 88,44% pour l'Assemblée générale ordinaire et l'Assemblée générale extraordinaire, soit 28 833 264 actions sur le nombre total de 32 601 434 actions ayant le droit de vote et 28 994 289 voix pour 301 actionnaires, dont 219 ont voté par correspondance et 82 ont donné pouvoir au Président de l'Assemblée générale.

Cette Assemblée générale a été appelée à statuer sur les résolutions liées au projet d'acquisition de Gerber Technology. Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée générale a approuvé l'apport en nature par AIPCF VI LG Funding LP (« AIP ») au profit de Lectra de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation, société tête du groupe Gerber, les termes du traité d'apport conclu le 25 mars 2021 entre Lectra et AIP, l'évaluation de l'apport en nature à 122 500 000 € et sa rémunération consistant en l'émission par la Société au profit de AIP de 5 000 000 actions ordinaires nouvelles (1^{ère} résolution).

Elle a approuvé l'augmentation du capital social en rémunération de l'apport, d'un montant nominal total de 5 000 000 €, par l'émission de 5 000 000 actions ordinaires nouvelles de la Société, d'une valeur nominale d'un euro chacune, entièrement libérées et attribuées à AIP (2^{ème} résolution).

L'Assemblée générale a également modifié l'article 5 des Statuts afin de refléter cette augmentation de capital au profit de AIP réalisée en rémunération de l'Apport par AIP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation (3^{ème} résolution).

Enfin, l'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs pour effectuer toutes les formalités prescrites par la loi (5^{ème} résolution).

Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée générale a nommé Monsieur Jean Marie (John) Canan en tant qu'Administrateur de la Société pour une durée de quatre ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (4^{ème} résolution).

Le résultat détaillé des votes et la rediffusion en différé de l'Assemblée sont disponibles sur le site de Lectra dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale mixte du 1^{er} juin 2021:

<https://www.lectra.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>.

Les Statuts de la Société à jour au 1^{er} juin 2021 peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://www.lectra.com/fr/investisseurs/information-actionnaires/statuts>.

La prochaine Assemblée générale annuelle aura lieu le vendredi 29 avril 2022.

A propos de Lectra

Pour les entreprises qui insufflent la vie à nos dressings, intérieurs de voitures, meubles et plus, Lectra façonne des technologies premium qui facilitent la transformation digitale de leur industrie. Son offre donne aux marques, aux fabricants et aux distributeurs, les moyens de leurs ambitions, du design à la production, mais aussi la reconnaissance et la sérénité qu'ils méritent. Fondée en 1973, Lectra dispose de 34 filiales à l'international et sert ses clients dans plus de 100 pays. Forte de plus de 1 700 collaborateurs, Lectra a réalisé un chiffre d'affaires de 236 millions d'euros en 2020 et est cotée sur Euronext-Paris (LSS).

Pour plus d'informations, visitez www.lectra.com.